

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 42 (1971)

**Heft:** 4

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 03.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lement utile de rappeler la position du Gouvernement bernois qui n'a pas hésité à s'engager, montrant par l'achat d'un terrain de 9 ha. la preuve de tout l'intérêt porté par l'Ajoie et le Jura au passage de la liaison à grand gabarit de demain.

**Fernand CLAUDE**

Secrétaire général de la Chambre de commerce  
et d'industrie de Belfort

## CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

**Consommation de ciment : la Suisse en tête.** — L'industrie suisse du ciment a réalisé l'année dernière une production de 4,81 millions de tonnes. Le résultat de 1969 a ainsi été dépassé de quelque 250 000 tonnes. Pendant la même période, l'effectif du personnel des cimenteries et des deux halles Klinker s'est réduit de 49 unités et est tombé à 1970 ouvriers et employés. Par personne occupée, il a été produit 2443,5 tonnes de ciment. La consommation de ciment de la Suisse a augmenté en 1970 de 6,4 % pour atteindre 4,78 millions de tonnes. Par tête d'habitant, la Suisse est largement en tête des pays consommateurs : 759 kg. par personne. Au contraire des années précédentes, la construction des barrages n'a absorbé qu'une faible partie de la production ; en 1970, ces chantiers n'ont reçu que 1,1 % des livraisons totales.

**Dans l'industrie des machines, l'effectif du personnel est stable.** — Dans l'ensemble, l'industrie suisse des machines et des métaux a pu enregistrer en 1970 un effectif de personnel stable. L'évolution a cependant été caractérisée par une nouvelle diminution du personnel ouvrier, correspondant à une augmentation des employés des services techniques, commerciaux et administratifs. La régression du nombre d'ouvriers résulte en grande partie d'une nouvelle diminution des travailleurs étrangers soumis au contrôle. Dans l'industrie des machines et des métaux, leur nombre s'est réduit l'année dernière de 2800, soit de 4,7 %. Près de la moitié des départs ont eu lieu uniquement dans le quatrième trimestre. Des limites réelles à l'exécution des commandes sont de plus en plus posées par l'effectif réduit du personnel. Afin de pourvoir de titulaires les nouvelles fonctions de cadres moyens qu'exige de plus en plus la croissance en profondeur, l'industrie des machines et des métaux a intensifié son effort en matière de perfectionnement professionnel.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83  
1er vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 44 12 06 ou 44 11 04  
2e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73  
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79  
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 66 23 72 ou 66 17 62  
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51  
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81  
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86  
Bulletin : 25 - 102 13  
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50